

SwissGAP

Rapport annuel 2025





Chères lectrices, chers lecteurs,

L'année 2025 a été exigeante pour SwissGAP et marquée par un travail intense tant sur le fond que sur le plan organisationnel. L'élaboration de la nouvelle version SwissGAP 2026-V1.0 dans les domaines des fruits, des légumes et des pommes de terre a été au centre des préoccupations. Ce processus a exigé un engagement sans faille de la part de toutes les parties prenantes. La collaboration étroite tout au long de la chaîne de valeur s'est une fois de plus révélée être la base fondamentale pour des solutions applicables dans la pratique.

Parallèlement, la norme Horti-SwissGAP a été mise en place avec succès. Cela garantit ainsi, à l'avenir également, de bonnes pratiques agricoles dans le domaine des cultures horticoles, avec une équivalence totale avec GLOBALG.A.P.

Outre les travaux techniques, l'année 2025 a également été marquée par des réflexions structurelles fondamentales. L'association s'est penchée de manière approfondie sur l'organisation du secrétariat ainsi que sur les questions de financement durable à long terme. Cette réflexion était nécessaire pour pouvoir continuer à faire de SwissGAP une norme sectorielle stable, crédible et efficace à l'avenir.

Rétrospectivement, 2025 a été une année très chargée, mais qui a également posé des jalons importants pour l'avenir de SwissGAP.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Thomas Wyssa', written in a cursive style.

Thomas Wyssa



Table des matières

Rétrospective : nouvelle version FLP de SwissGAP	3
Rétrospective : activités de l'association	4
Rétrospective : développement et coopération internationale	5
Statistiques : nombre d'exploitations SwissGAP	6
Perspectives : l'année 2026	7
Mentions légales	8



Rétrospective : nouvelle version FLP de SwissGAP

Pour le secteur des fruits, légumes et pommes de terre, la refonte en profondeur de la norme a été au centre des préoccupations. Après une longue période de stabilité marquée par peu d'ajustements depuis 2017, un besoin de révision nettement accru s'est fait sentir dans un contexte dynamique. Parallèlement, le système ne disposait que d'une expérience limitée en matière de révisions approfondies, ce qui a rendu le processus de refonte d'autant plus exigeant.

Lors du re-benchmarking, la mise à jour nécessaire a été conciliée de manière ciblée avec la praticabilité et la charge administrative. La nouvelle version SwissGAP 2026-V1.0 FLP comprend 185 points de contrôle au lieu de 197 auparavant. Parallèlement, le nombre de points de contrôle critiques passe à 104. Il s'agit principalement d'exigences déjà connues, dont la mise en œuvre est désormais pondérée plus fortement afin d'accroître l'efficacité de la norme.

Sur le fond, la nouvelle version met l'accent sur la durabilité, l'utilisation de l'eau, les produits phytosanitaires ainsi que les aspects sociaux. SwissGAP suit les directives de GLOBALG.A.P. avec deux exceptions justifiées, renonce délibérément à des exigences nationales supplémentaires et développe davantage les instruments existants tels que les déclarations forfaitaires standardisées. Afin d'alléger la charge administrative, une documentation complète sur la mise en œuvre a de nouveau été mise à disposition, ce qui facilite l'application du standard dans la pratique.

La charge de travail liée à l'élaboration de la nouvelle version a été particulièrement importante. L'association tient à remercier toutes les personnes impliquées pour leur engagement, leur expertise et leur collaboration constructive.

Rétrospective : activités de l'association

Par ailleurs, l'association s'est penchée de manière intensive sur sa propre organisation. Comme déjà exposé dans le dernier rapport annuel, SwissGAP affiche depuis plusieurs années un déficit structurel. La réflexion sur un financement durable à long terme et, partant, sur la garantie de la capacité d'action opérationnelle a particulièrement marqué le travail du comité en 2025.

Les mesures désormais adoptées, en particulier l'ajustement des cotisations SwissGAP, jettent les bases d'un budget équilibré à l'avenir. Plusieurs ajustements sont mis en œuvre en une seule étape, dont certains auraient déjà dû être effectués plus tôt, à savoir la suppression d'une réduction de 15 % sur les cotisations ainsi que la mise en œuvre d'une compensation du renchérissement. L'objectif est d'assurer de manière fiable la stabilité financière de l'association à moyen terme.

Le comité directeur est conscient que l'augmentation des cotisations décidée est importante. Dans le même temps, il est convaincu que les acteurs concernés en retirent une valeur ajoutée claire. Cela comprend un secrétariat restructuré, une norme sectorielle révisée qui met en œuvre les exigences relatives à la couverture des risques latents de la manière la plus simple et la plus pratique possible, ainsi que des solutions numériques efficaces et adaptées à la pratique.

Le développement continu et la programmation stable des systèmes informatiques, en particulier, contribuent de manière significative à alléger la charge administrative et à renforcer la sécurité des applications. Le comité directeur voit dans cette combinaison une base solide pour le développement continu de SwissGAP en tant que norme sectorielle crédible et performante.





Rétrospective : développement et coopération internationale

Dans le domaine de l'horticulture, l'équivalence totale avec GLOBALG.A.P. restera d'une importance capitale. En 2025, GLOBALG.A.P. a vérifié le respect des exigences correspondantes dans le cadre d'un audit « CIPRO » mené dans deux exploitations. Un audit CIPRO (Certification Integrity Program) est un audit d'intégrité et de vérification réalisé par GLOBALG.A.P. Il sert à vérifier la mise en œuvre, l'application et le contrôle corrects d'une norme reconnue ou équivalente dans la pratique.

Dans le domaine des fruits, légumes et pommes de terre, la question se pose en revanche de savoir comment aborder, le moment venu, une nouvelle révision de GLOBALG.A.P. Cela s'inscrit notamment dans un contexte où les thèmes que SwissGAP doit couvrir dans le domaine des fruits, légumes et pommes de terre pourraient évoluer ou s'étendre à l'avenir.

Les réflexions du comité à ce sujet s'appuient sur des échanges réguliers avec des organisations partenaires de Belgique, d'Allemagne, d'Angleterre, des Pays-Bas, d'Autriche et de Norvège. Celles-ci se penchent notamment sur la question de savoir comment les thèmes liés à la durabilité pourront à l'avenir être intégrés de manière judicieuse et applicable dans les normes sectorielles.

SwissGAP participe activement à ces discussions et a pris part en 2025 à deux rencontres internationales, notamment dans le cadre du salon Fruit Logistica en février ainsi qu'à une réunion d'experts à Oslo à l'automne 2025.



Statistiques : nombre d'exploitations SwissGAP

Dans le secteur des fruits, légumes et pommes de terre, les chiffres suivants étaient enregistrés au 31 décembre 2025 :

Fruits/légumes/pommes de terre	Exploitations reconnues	Exploitations certifiées
Producteurs/productrices	3261	
Producteurs/productrices avec commercialisation		146
Distributeurs		152
Total	3559	

En 2024, 3608 exploitations au total étaient enregistrées auprès de SwissGAP dans le secteur des fruits, légumes et pommes de terre. En 2025, le système comptait 3559 exploitations. La comparaison montre globalement une évolution largement stable du nombre d'exploitations dans le système SwissGAP. Le nombre de producteurs reconnus reste élevé, tandis qu'aucun changement significatif n'est à signaler concernant les exploitations certifiées avec commercialisation ni les acteurs de la commercialisation. Cela souligne l'ancrage solide de SwissGAP dans le secteur des fruits, légumes et pommes de terre.

Dans le domaine des cultures horticoles, les chiffres suivants étaient enregistrés au 31 décembre 2025 :

Horticulture	Exploitations certifiées
Total	44

La situation est similaire dans le secteur de l'horticulture : le nombre d'exploitations est resté pratiquement inchangé par rapport à l'année précédente, avec 46 exploitations. Dans ce domaine également, le système affiche donc une évolution largement stable.

Perspectives : l'année 2026

L'année 2026 sera marquée de manière significative par l'introduction de la nouvelle version SwissGAP 2026-V1.0 dans le domaine des fruits, des légumes et des pommes de terre. Avec l'entrée en vigueur des nouvelles exigences, l'information, la formation et l'accompagnement des acteurs concernés seront au premier plan afin de garantir une mise en œuvre uniforme et adaptée à la pratique.

De plus, la surveillance des résidus dans les fruits, les légumes et les pommes de terre sera entièrement intégrée au secrétariat de SwissGAP. L'association assumera ainsi un rôle central dans la coordination et le développement de cet instrument. Parallèlement, des mesures ciblées seront examinées afin de maintenir un niveau technique élevé tout en mettant en œuvre des simplifications administratives, sans compromettre la pertinence des résultats.

Une rencontre avec des organisations partenaires internationales est prévue en Suisse à l'automne 2026. Les échanges porteront sur le développement des normes sectorielles, entre les exigences de durabilité, la praticabilité et la faisabilité administrative.

Parallèlement, les structures de l'association seront développées, notamment en ce qui concerne le rôle, la composition et le mode de fonctionnement des groupes de travail consultatifs. L'objectif est de les organiser de manière efficace et de renforcer durablement leur fonction de soutien au comité directeur et au secrétariat.

Compte tenu des déficits structurels qui persistent depuis 2022, des mesures ciblées seront mises en œuvre pour garantir un financement stable à long terme, notamment par le contrôle des coûts et le développement de la structure des cotisations et des organismes responsables.

SwissGAP

Responsable du contenu : Association SwissGAP

Couverture/quatrième de couverture : photo de Thomas Wyssa

Toutes les autres images : Portail média LID

